Fiche de pré-position – Angelika WINZIG (PPE, ITRE)

Docteure en économie, cheffe d'entreprise en Haute-Autriche et eurodéputée depuis 2019, je préside la délégation autrichienne ÖVP au sein du **Parti populaire européen (PPE)**, premier groupe du Parlement, et siège à la commission **Industrie, recherche et énergie (ITRE)**. J'ai été rapporteure du Parlement sur le règlement Itinérance et membre des commissions des budgets et du contrôle budgétaire.

Engagée dans l'intergroupe PME, je défends une conviction simple : l'Europe ne tiendra ses objectifs climatiques que si elle garde ses entreprises, ses emplois et son industrie.

Partie 1 - La nécessité de réviser le règlement (UE) 2018/1999

La Commission a annoncé la **révision du règlement de 2018** sur la gouvernance de l'union de l'énergie dans son Plan d'action pour une énergie abordable, et elle arrive au bon moment. Depuis la guerre en Ukraine, nous savons que l'énergie est d'abord une question de sécurité. Pourtant, l'Union importe encore 57 % de l'énergie qu'elle consomme. Nos entreprises paient leur électricité deux à trois fois plus cher que leurs concurrentes américaines, et leur gaz quatre à cinq fois plus. La canicule de cet été nous a rappelé que le climat n'attendra pas. Les plans nationaux énergie-climat créés en 2018 devaient nous aider à tenir le cap, mais sont devenus des documents lourds, que les investisseurs lisent peu. Selon la Commission elle-même, ils ne nous mèneraient qu'à 54 % d'émissions en 2030 au lieu de 55 %, et à 41 % de renouvelables au lieu des 42,5 % visés. Cette révision doit donc nous permettre d'atteindre **l'objectif de 90 %** en **2040** sans sacrifier notre sécurité ni notre industrie. Mon pays montre que c'est possible : en Autriche, **90 %** de l'électricité consommée est déjà **renouvelable**, contre moins de la moitié en moyenne dans l'Union, et nous y sommes arrivés sans nucléaire.

Partie 2 – Mise en place des négociations

Sur ce dossier, les États membres sont profondément divisés.
Le Danemark et l'Europe du Nord exigent des objectifs européens contraignants pour les renouvelables et l'efficacité énergétique. Une coalition « souveraineté et flexibilité » est menée par la Pologne, qui ne veut que de simples contributions nationales. La France pousse elle, vers la reconnaissance du nucléaire. Les ONG, CAN Europe en tête, craignent un recul des ambitions climatiques, quand les fédérations industrielles réclament de la souplesse.
Le texte relève de la procédure législative ordinaire : rien ne se fera sans un accord entre le Parlement et le Conseil. Au Parlement, **aucune majorité stable ne peut se former sans le PPE**, premier groupe de l'hémicycle depuis les élections de 2024. Notre ligne est claire : ni recul climatique, ni contrainte uniforme. Nous voulons des objectifs européens communs, atteints par des **contributions** que chaque État fixe, assume et respecte. Je défendrai cette ligne avec mes collègues du PPE en commission ITRE, avec mon collègue de l'ÖVP Alexander Bernhuber en commission ENVI, compétente sur le volet climatique, et avec le gouvernement autrichien au Conseil. Sur le nucléaire, en revanche, ma position diverge de celle de certains collègues de mon groupe, et je la défendrai sans ambiguïté.

Depuis le référendum de Zwentendorf en 1978, l'Autriche a renoncé à l'atome, et une loi constitutionnelle adoptée à l'unanimité en 1999 y interdit toute centrale nucléaire. Nous avons

d'ailleurs contesté l'inclusion du nucléaire dans la taxonomie européenne devant le Tribunal de l'Union, avec le soutien du Luxembourg. Sur ce point, je chercherai des appuis auprès des Verts et des États non nucléaires. L'Autriche vise **100 %** d'électricité renouvelable en bilan annuel dès **2030**. La décarbonation ambitieuse passe par l'investissement dans les réseaux, le stockage et la flexibilité.

Partie 3 – Mes recommandations stratégiques

1. Des PNEC simplifiés, transformés en véritables plans d'investissement. Je soutiens la transformation des Plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC) en plans d'investissement. Un **document unique**, qui recense les projets et leurs financements, donnerait enfin aux investisseurs la visibilité qui leur manque. Simplifier doit se traduire concrètement par : moins d'obligations de déclaration, des indicateurs connus à l'avance et fondés sur des données existantes, comme le taux d'électrification, et aucune charge nouvelle pour les entreprises. Les PNEC doivent aussi ouvrir l'accès aux financements aux PME, qui représentent 99 % des entreprises européennes.

2. Une énergie abordable : électrification, réseaux et flexibilité
L'industrie ne se décarbonera qu'en s'électrifiant. Or elle hésitera tant que l'électricité restera bien plus chère que le gaz. La nouvelle gouvernance doit donc faire de la **baisse du coût de l'électricité** un objectif, et placer les réseaux, les interconnexions et le stockage au cœur des PNEC. L'hydroélectricité et les stations de pompage, qui stabilisent un système électrique fondé sur les renouvelables, doivent être pleinement reconnues comme sources de flexibilité. L'Autriche en dispose déjà de 5,6 GW.

3. Respect des choix nationaux et comptabilité honnête des renouvelables
Chaque État a le droit de choisir son bouquet énergétique (art. 194 TFUE). Ce principe vaut dans les deux sens : on ne peut imposer un modèle à un État, ni faire financer par tous les choix de quelques-uns. Je serai donc vigilante sur deux points. Aucun financement européen ne doit soutenir des filières que certains États ont exclues. Décarboné ne veut pas dire renouvelable : le nucléaire contribue déjà aux objectifs de réduction des émissions et n'a pas à être compté deux fois. Quant au suivi des trajectoires nationales, il doit tenir compte des chocs extérieurs, comme une crise des prix ou une sécheresse. Un État en retard doit d'abord recevoir des recommandations et un appui technique, pas une sanction automatique.

Ma stratégie est de bâtir une ligne commune avec mes collègues du PPE en commission ITRE et avec Alexander Bernhuber, mon collègue de l'ÖVP en commission ENVI, puis de la porter au Conseil avec le gouvernement autrichien. Sur le nucléaire, je chercherai des appuis ponctuels auprès des Verts, d'une partie de Renew Europe et des États non nucléaires, Luxembourg en tête. Je m'appuierai enfin sur les représentants de l'industrie et des PME pour illustrer mes demandes par des cas concrets. Mes lignes rouges sont simples : pas de nucléaire compté comme renouvelable, pas de sanctions financières automatiques, pas de charge administrative supplémentaire pour les PME.